



Arbres en Camargue : quels rôles, quels enjeux ? 30 ans d'opérations de reboisement en Camargue

Séminaire Bilan et perspectives
Mercredi 3 décembre 2014
Mas de Rousty

Le territoire camarguais est constitué de milieux naturels à haute valeur patrimoniale que le Parc naturel régional de Camargue s'attache à préserver par différentes actions.

Ainsi, il mène depuis 30 ans, une politique de reboisement pour lutter contre la régression des haies et des bosquets due à l'épidémie de graphiose de l'orme sévissant depuis la fin des années 70 mais également à l'intensification de l'agriculture.

Le séminaire

Au terme de cette longue période et à la suite de l'opération *Reboisons la Camargue* du 27 novembre 2014, le Parc naturel régional de Camargue a souhaité organiser **un séminaire de réflexion**.

En 1984, les objectifs étaient de sensibiliser la population à la nécessité de protéger et de respecter les espaces boisés et par voie de conséquence, les fragiles écosystèmes qui en dépendent.

Opération phare, organisée chaque année en partenariat avec le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ***Reboisons la Camargue*** est une journée à destination des habitants du territoire du Parc pour leur distribuer de jeunes plants d'arbres dont les essences sont adaptées aux caractéristiques écologiques de la Camargue.

En incitant les habitants à planter autour de leur(s) habitation(s) pour compenser les pertes, à mettre en place des alignements sur les chemins d'accès et créer des petits bosquets près des mas, le PNR favorise la prise de conscience que l'arbre fait partie intégrante du cadre de vie et de la structuration du paysage bien au delà du simple rôle de rempart contre le vent.

Après 30 d'opérations de reboisement, quels sont les objectifs du Parc en matière de repeuplement ? Aujourd'hui, les gestionnaires d'espaces naturels départementaux, régionaux, voire même nationaux, sont confrontés au problème de gestion des paysages.

Faut-il garder, sauver, recréer ou inventer le paysage camarguais de demain ?

Le séminaire abordera ces différents scénarii et permettra d'obtenir des éléments de réponse grâce aux interventions et échanges de spécialistes sélectionnés et reconnus comme des historiens, géographes, ingénieurs-paysagistes, écologues...

Ce sera aussi un temps de réflexion autour de la Charte forestière de territoire du Parc naturel régional de Camargue, outil d'orientation pour la protection et préservation de ces espaces boisés

Reboisons la Camargue : quelques chiffres clés

- 246 890 arbres distribués soit en moyenne 8230 arbres par opération
- 2301 planteurs volontaires, soit 77 planteurs par opération
- 107 arbres distribués en moyenne par planteur
- 49 essences proposées : le Cyprès de Provence, le Tamaris d'Europe et l'Atriplex sont les plus demandées

Les espaces boisés en Camargue : Etat des lieux et perspectives

Territoire totalement atypique au niveau forestier, la Camargue présente un patrimoine boisé et arboré extrêmement réduit en surface (3,5 % du territoire soit 3515 ha sur les 100 256 ha du PNR) mais d'une exceptionnelle qualité.

• Des boisements épars sans réelle connectivité

Bon nombre appartiennent à des propriétaires privés. Au Nord, ils sont rares dans les zones agricoles avec quelques haies brise-vent. Au Sud, et particulièrement au Sud du Vaccarès, il y a des boisements plus étendus. Mais, c'est surtout à l'Est des Saintes-Maries-de-la-Mer que l'on rencontre les plus grandes surfaces d'un seul tenant.

• L'arbre : réservoir et activateur de biodiversité

En Camargue, l'arbre occupe une place secondaire mais joue pourtant un rôle fondamental puisqu'il constitue un véritable biotope associé à tout un cortège d'entités vivantes : micro-organismes, végétaux, insectes, oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères. Ces espèces vont profiter de son réseau racinaire, de ses branches, de ses feuilles, de son tronc comme support, ressource alimentaire et habitat.

L'ensemble des arbres connectés à l'échelle du territoire du Parc permet leur circulation et leur diffusion entre les espaces cultivés et sauvages.

• La forêt corridor : un réseau écologique à préserver

Située en bordure du grand Rhône, elle est inondée régulièrement et fertilisée par les limons. Difficile à pénétrer, cette jungle méditerranéenne est le refuge d'une faune, à la fois riche et originale (milans, castors, hérons, chauves-souris, tritons, sangliers).

Les forêts corridors assurent une continuité entre les populations animales et végétales habitant les forêts dites de plaine, et offrent une halte aux oiseaux migrants. Elles servent aussi à l'épuration des drainages agricoles, la protection des berges et la régulation de l'écoulement des eaux.

Leur protection est au cœur du programme " Trame verte et bleue " visant à préserver et à restaurer les valeurs ainsi que les fonctions des paysages camarguais.

• Des arbres et espaces classés

21% des espaces boisés sont en Espaces Boisés Classés (EBC). Ce classement interdit les changements d'affectation ou les modes d'occupation du sol qui pourraient être néfastes pour les boisements.

Une étude en 2005, a dénombré **57 arbres remarquables et 10 bosquets paysagers** (des arbres remarquables : exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leurs formes, leur passé ou encore leur légende)

• L'arbre isolé et la haie : structures spatiales majeures

Tranchant l'horizon et ponctuant le territoire, ces arbres ont une valeur paysagère au point qu'ils ont été dénombrés : 800 arbres isolés en 2003.

Contact presse

Roberta Fausti, Chef de projet communication institutionnelle,

Tel : 04 90 97 1 9 74 / doc@parc-camargue.fr

David Bienaimé, Chargé de mission reboisement, Tel : 04 90 97 10 40

reboisement.pnrc@gmail.com

Parc naturel régional de Camargue

Site internet www.parc-camargue.fr, [espace presse](#)